



Nestlé Suisse S.A.  
Paul Bulcke,  
Administrateur délégué  
Avenue Nestlé 55  
1800 Vevey

Berne, 20 avril 2015

## Ensemble vers l'égalité salariale

Monsieur l'Administrateur délégué,

L'égalité entre hommes et femmes est inscrite dans la Constitution fédérale depuis 1981. La loi sur l'égalité, dans laquelle il est clairement mentionné que les femmes et les hommes ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égal, est quant à elle en vigueur depuis 1996. Aujourd'hui pourtant, les femmes actives dans le secteur privé en Suisse gagnent, pour un travail de valeur égale, en moyenne 1800 francs de moins que les hommes. 684 francs sont directement imputables à de la discrimination.

De nombreuses mesures, toutes basées sur le volontariat des employeurs, ont été prises ces dernières années pour mettre fin à cette discrimination. Mais force est de constater que les résultats ne sont pas au rendez-vous.

Parce que nous ne voulons pas encore attendre 34 ans pour que l'égalité salariale devienne réalité et que la loi soit enfin respectée, le Parti socialiste vous invite à monter au front à ses côtés. Lors de notre Assemblée des délégué-e-s du 25 avril prochain, nous discuterons d'un catalogue de mesures en faveur de l'égalité salariale. Une de ces mesures est l'obligation pour les entreprises de procéder régulièrement à une analyse de leur structure salariale et d'en publier les résultats. La transparence salariale est le premier pas vers l'égalité salariale et un élément-clé dans la lutte contre la discrimination salariale.

Par ce courrier, nous souhaitons vous inviter à poser dès aujourd'hui votre pierre à l'édifice de l'égalité salariale. Concrètement, nous vous proposons les démarches suivantes :

Femmes socialistes suisses

Parti socialiste  
suisse

Spitalgasse 34  
Case postale · 3001 Berne

Téléphone 031 329 69 69  
Téléfax 031 329 69 70

info@pssuisse.ch  
www.pssuisse.ch



1. Procédez volontairement à un contrôle de la structure salariale dans votre entreprise et publiez le résultat de cette analyse dans votre rapport annuel.
2. Rencontrons-nous pour un échange, durant laquelle nous pourrions discuter des mesures que nous pourrions entreprendre ensemble pour que l'égalité salariale devienne une réalité dans notre pays. Nous attendons volontiers vos propositions de dates.

Nous espérons que vous répondrez positivement à cette invitation et que votre engagement à nos côtés dans la lutte pour l'égalité salariale fera office d' « exemple à suivre » au sein de l'économie suisse.

Avec nos meilleures salutations

Yvonne Feri  
Présidente  
Femmes socialistes

Cesla Amarelle  
Vice-présidente  
Femmes socialistes

Christian Levrat  
Président  
Parti socialiste